



COMMISSION RÉGIONALE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

PROCÈS-VERBAL N°46

Réunion du :	Lundi 06 mai 2024
À :	14h00
Présidence :	M. Henri BELLEZZA
Présents :	MM. Bernard CARTOUX, Bruno GARCIA, Georges HERRADA et Serge SCARINGI
Excusé(s) :	Mme Sandra ROMEO
Assiste(nt) à la séance :	MM. PINTO Julien, Olivier GONCALVES, Loris VOLTZ, Service Compétitions.

MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur le **site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs**.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

CANDIDATURES CHAMPIONNATS REGIONAUX

CHAMPIONNAT REGIONAL U14
CHAMPIONNAT REGIONAL U15 FEMININ
CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL

La Commission,

Pris connaissance des différents règlements des compétitions susmentionnées, vous trouverez ci-dessous les dossiers de candidature des Championnats Régionaux U14, U15F, U18 Futsal pour la saison 2024/2025.

Arrête les dates suivantes pour candidater auxdits championnats :

- **Date d'ouverture : lundi 06 mai 2024**
- **Date de clôture : dimanche 02 juin 2024 inclus.**

Les candidatures doivent se faire uniquement via les formulaires Forms. **Aucune candidature transmise par courriel ne sera prise en compte par la Commission.**

Les dossiers de candidature sont annexés au présent procès-verbal et seront communiqués aux clubs au sein du courrier électronique comprenant le lien vers le questionnaire de candidatures.

Championnat Régional U14

La Commission rappelle que le Championnat Régional U14 est un championnat ouvert à tout club désirant déposer une candidature. Les 30 clubs réunissant le nombre de points le plus élevés, déterminés en fonction des critères de sélection définis au sein du règlement U14, participeront à ce Championnat.

Les clubs bénéficiant d'un Centre de Formation agréé sont automatiquement retenus pour participer au championnat. Les clubs restants seront sélectionnés comme suit :

- Les 3 meilleurs clubs appartenant au District de Provence de Football
- Les 2 meilleurs clubs appartenant au District de la Côte d'Azur de Football
- Les 2 meilleurs clubs appartenant au District du Var de Football
- Les 2 meilleurs clubs appartenant au District Grand Vaucluse de Football
- Les 2 meilleurs clubs appartenant au District des Alpes de Football
- Les meilleurs autres clubs au classement général permettant d'atteindre le nombre de 30 clubs participants, sans considération du District d'appartenance.

La définition de chaque critère est intégrée à l'annexe du règlement du Championnat Régional U14 disponible sur le site de la Ligue Méditerranée de Football.

La Commission Régionale des Activités Sportives de la Ligue Méditerranée de Football vous invite à soumettre votre candidature pour le Championnat Régional U14 pour la saison 2024/2025 via le lien suivant

→ [CANDIDATURE U14](#)

CRITERES CANDIDATURE CHAMPIONNAT U14 REGIONAL							
1	LABEL	ELITE	EXCELLENCE	ESPOIRS	Autodiagnostic fait, documents rendus...	Aucune démarche	14 points maximum
		14 points	12 points	10 points	6 points	0 point	
2	Niveau EQUIPES JEUNES MASCULINES A 11	1 équipe en NATIONAUX (U17, U19) = 2 points			1 équipe en R1 ou R2 (U14, U15, U16, U17, U18, U20) = 1 point		10 points maximum
3	TAUX D'ENCADREMENT TECHNIQUE	Nombre de <u>licences techniques</u> (Entraîneur, Moniteur, Educ F., Animateur) divisé par nombre de <u>licences libres</u> x100					10 points maximum
		Le ratio = nombre de points					
4	RESULTAT FESTIVAL U13	Non qualifié en finale Dép	Finale Départementale	Finale Régionale	Finale Nationale		16 points maximum
		0 pts	4 pts	8 pts	16 pts		
5	JOUEURS PARTICIPANT A LA PHASE REGIONALE DU CONCOURS DU POLE ESPOIRS	Joueurs participant à la phase régionale du concours du POLE ESPOIRS : points par joueur qui se cumulent					Illimité
		1 point pour le club, dont 1 joueur participe à la phase régionale du concours d'entrée du Pôle Espoirs (cumul des points si plusieurs joueurs). 1 point supplémentaire pour le club, si le joueur ayant participé au concours du pôle Espoirs est licencié au sein du club depuis la catégorie U12. En cas de changement de club au cours de la saison, les points seront attribués au club quitté.					

Championnat Régional U15F

Pour la saison 2024/2025, les 12 clubs réunissant le nombre de points le plus élevés, déterminés en fonction des critères de sélection définis en annexe 1 du présent règlement, participeront à ce Championnat Régional U15 F.

Le meilleur club au classement général de points, de chaque district sera automatiquement retenu pour participer au championnat. Les meilleurs autres clubs au classement général permettant d'atteindre le nombre de 12 clubs participants, seront retenus pour participer au championnat, sans considération du District d'appartenance.

La sélection sera effectuée par le jury d'entrée aux compétitions régionales, constitué par le Comité exécutif de la LMF.

La Commission Régionale des Activités Sportives de la Ligue Méditerranée de Football vous invite à soumettre votre candidature pour le Championnat Régional U15 Féminin pour la saison 2024/2025 via le lien suivant → [CANDIDATURE U15F](#)

CRITERES CANDIDATURE CHAMPIONNAT U15F REGIONAL SAISON 2024/2025

1	LABEL JEUNES <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2023-2024</i>	LABEL	Dossier déposé			Aucune démarche	<i>10 points maximum</i>
		10 points	5 points			0 point	
2	LABEL JEUNES FEMININES <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2023-2024</i>	LABEL OR	LABEL ARGENT	LABEL BRONZE	Dossier déposé	Aucune démarche	<i>10 points maximum</i>
		10 points	8 points	6 points	3 points	0 point	
3	Nombre de licenciées de U6F à U18F	Nombre de licenciées de U6F à U18F divisé par 10 = nombre de points					<i>10 points maximum</i>
		Nombre de licenciées :		Nombre de points :			
4	Nombre de licenciées en U13F et U14F (futures U15F)	Plus de 30	De 26 à 30	De 21 à 25	De 15 à 20	- de 15	<i>10 points maximum</i>
		10 points	8 points	6 points	3 points	0 point	
		Nombre de licenciées :		Nombre de points :			
5	Forme de pratique U15F Saison 2023-2024	1 équipe en FOOT A 11		1 équipe en FOOT A 8		Aucune	<i>10 points maximum</i>
		10 points		5 points		0 point	
		Nombre de licenciées :		Nombre de points :			
6	Niveau Equipe 1 U18F / U19F Saison 2023-2024	National	Régional	Départemental à 11	Départemental à 8	Aucune	<i>10 points maximum</i>
		10 points	6 points	3 points	0 point	0 point	
		Niveau équipe :		Nombre de points :			
7	Niveau Equipe 1 SENIOR F Saison 2023-2024	National	Régional	Départemental à 11	Départemental à 8	Aucune	<i>10 points maximum</i>
		10 points	6 points	3 points	0 point	0 point	
		Niveau équipe :		Nombre de points :			

Championnat Régional U18 FUTSAL

Le nombre d'équipe retenu sera déterminé par la Commission Régionale des Activités Sportives lors de l'ouverture des dépôts des candidatures. La sélection sera effectuée par le jury d'entrée aux compétitions régionales, constitué par le Comité directeur.

Les clubs bénéficiant d'un Centre de Formation agréé et les clubs participant à un championnat national Futsal (D1 et D2 Futsal) sont automatiquement retenus pour participer au championnat, sous réserve de candidature de leur part.

La Commission Régionale des Activités Sportives de la Ligue Méditerranée de Football vous invite à soumettre votre candidature pour le Championnat Régional U18 Futsal pour la saison 2024/2025 via le lien suivant :

→ [CANDIDATURE U18 FUTSAL](#)

CANDIDATURE CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL 2024-2025 LIGUE MEDITERRANEE

Le club qui souhaite engager une équipe en Championnat Régional U18 Futsal est libre.
Nous portons une attention particulière à ce que le club ait conscience du niveau de pratique exigé par un championnat régional, et que cet engagement doit présenter un intérêt sportif pour les jeunes joueurs, le club et le développement de la pratique Futsal.

CRITERES de STRUCTURATION du CLUB

1	LABEL JEUNES 2024 <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2023-2024</i>	ELITE	EXCELLENCE	ESPOIRS	<i>maxi : 10 pts</i>
		10 pts	9 pts	8 pts	
2	LABEL FUTSAL 2024 <i>Prise en compte de la situation à l'issue de la saison 2023-2024</i>	ELITE	EXCELLENCE	ESPOIRS	<i>maxi : 10 pts</i>
		10 pts	9 pts	8 pts	
3	Encadrement dans le club <i>(cumulable jusqu'à 10 pts)</i>	BMF Futsal	Certificat Futsal Base / CFI	Attestation Futsal Base	<i>maxi : 10 pts</i>
		10 pts	5 pts	2 pts	
4	Licenciés FUTSAL Jeunes (U6 à U19)	Nombre de licenciés jeunes			<i>maxi : 20pts</i>
		1 pt / licencié			
		Nombre de licenciés jeunes :			
5	Participation en C.R. U18 FUTSAL 23/24	Participation en C.R. U18 Futsal Régional 2023/2024			<i>maxi : 5 pts</i>
		5 pts			
		Ancienneté du club :			
6	Ancienneté <i>(Prise en compte de l'équipe 1 uniquement)</i>	Engagement équipe sénior Futsal 1 an = 1 pt			<i>maxi : 5 pts</i>
		Ancienneté du club :			
CRITERES SPORTIFS					
7	Niveau EQUIPE 1 FUTSAL senior <i>Saison 2023-2024</i>	National	Régional	Départemental	<i>maxi : 20 pts</i>
		20 pts	15 pts	10 pts	
8	Niveau des joueurs <i>Saison 2023-2024</i>	Interligues U15/U18 FUT	Participation Rassemblement Régional U15/U18		<i>maxi : 20 pts</i>
		2 pts / joueur	1 pt par joueur		
9	Niveau EQUIPES JEUNES FOOT A 11 <i>saison 2023-2024</i>	National/Régional (1 pt par équipe)			<i>maxi : 10 pts</i>
		Nombre d'équipes :			

Président
Henri BELLEZZA

Secrétaire
Bernard CARTOUX

